



LA FSU TERRITORIALE

Auvergne-Rhône-Alpes

Bureau syndical FSU :

N°806 1^{er} étage
1 Esplanade Fr Mitterrand
CS 20033
69269 LYON Cedex 2
04 26 73 55 54

Bureau syndical FSU :

59 Bvd Léon Jouhaux
CS 90706
63050 Clermont-Ferrand
cedex 2

fsu@auvergnerhonealpes.fr

Co-Secrétaire régionaux

Philippe DUVERNY
06 80 55 69 45

Eric Faussemagne
06 73 00 35 47

Sommaire :

Edito : La Fonction Publique p1.

Les Services Publics p2.

Pour la défense et l'amélioration des conditions de travail. P 3.

L'action syndicale. P 4.



Site Agora / syndicats / FSU
Octobre 2018

La FSU TERRITORIALE

vous informe.

fsu@auvergnerhonealpes.fr

EDITO octobre 2018 :

**LA FONCTION
PUBLIQUE : un
investissement
pour
l'avenir !**



Après la réforme libérale du code du travail qui affaiblit les protections salariées du privé, le gouvernement s'attaque maintenant aux services publics et à leurs agents-es. Il présente unilatéralement le statut des cheminots et celui des fonctionnaires comme un frein aux évolutions et un coût qui serait insupportable dédouanant ainsi la responsabilité de l'Etat qui a jusqu'ici largement sous-investi pour préserver la qualité des services aux publics. Ainsi, il prend le risque d'accentuer les inégalités.

Avec le rapport CAP 2022 (*Comité Action Publique 2022*), dont le Gouvernement allait jusqu'à dire « ce rapport n'existe pas » et finalement rendu public fin juillet suite à une fuite, Les conséquences sont prévisibles :

L'abandon au secteur privé de certaines missions actuellement assurées par les agents publics. Cela n'améliorera en rien les services aux usager-es et le coût sera tout aussi élevé pour eux voire plus puisqu'il s'agira de les rentabiliser. Mais bien sûr les actionnaires feront eux des bénéfices...

La mise en concurrence de services aujourd'hui assurés en partie par l'Etat et les collectivités : éducation, santé, transport... Ce qui n'offre aucune garantie d'amélioration des services au contraire puisqu'ils ne seront plus soutenus par l'Etat et ne seront plus tenus de répondre aux exigences de principes comme celui de l'égalité.

La réduction des moyens des services publics avec la suppression de 120 000 emplois dont 70 000 dans les collectivités territoriales sur les quatre prochaines années. C'est moins de services publics : horaires

d'ouverture au public encore plus limités, nouvelles fermetures de services dans les zones rurales et dans les quartiers, nouvelles dégradations des conditions de travail des agents...

La réduction des protections des agents publics : recrutements de contractuels en lieu et place de fonctionnaires, c'est réduire les principes qui font la force de la Fonction publique pour les usager-es comme les agents-es : neutralité des agents publics, indépendance vis-à-vis des politiques, absence de corruption...

« La FSU n'accepte aucun recul et juge nécessaire aujourd'hui de conforter la Fonction publique et le rôle des agent-es »

**MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

LES SERVICES PUBLICS, une réponse tout au long de la vie

Cuisinier **Rédacteur principal de 1^e classe**
Adjoint administratif

Technicien de Maintenance **Personnel d'entretien** Adjoint
technique **Agent de Maîtrise** **Adjoint du Patrimoine**

Adjoint technique des EE principal 2^e classe **Directeur**

Attaché de conservation du patrimoine **Attaché**

Adjoint Technique des EE **Plombier REDACTEUR** **Adjoint administratif**
principal de 2^e classe

Instructeur FEDER

Agent revêtement et finitions **Chauffeur** **agent des espaces**
verts et installations sportives **Rédacteur principal de 2^e classe**

Electricien **Aide-Cuisinier** **Apprenti**

...

Comment se passer aujourd'hui de toutes et tous ses agents qui, chaque jour, font vivre la Fonction publique ?

La Fonction publique est un investissement et non un coût pour la Nation !

Le conseil d'analyse économique dans sa note de juillet 2017 écrit que : « la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieure aux autres pays de l'OCDE ».

AVEC LA FSU TERRITORIALE, JE SUIS POUR ...

- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires nécessaires
- Un plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- La préservation du statut général des fonctionnaires
- L'amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es
- L'ouverture de discussion pour répondre mieux aux besoins de la population et permettre aux agent-es de remplir correctement toutes les missions des services publics (formation, conditions de travail...)

La Fonction publique est un pilier du modèle social de notre pays qui joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale et contribue à plus de justice sociale.

Ensemble, préservons-là !





**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Pour la défense et l'amélioration des **conditions de travail**

Des réformes à répétition dans la Fonction publique sans prise en compte de la réalité du travail, et sans étude d'impact sur les conditions de travail, réorganisations de services, nouveau management public, réduction du nombre de postes et d'emplois ont pour conséquence une augmentation de la charge et de l'intensité du travail avec dans certains cas des glissements de tâches, des déqualifications... Cela induit des dégradations réelles des conditions de travail des agent-es.

Les enjeux

- Santé et bien-être au travail des agent-es
- Qualité des services publics : l'amélioration de la qualité des services publics passe par une amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail,
- Enjeu politique, démocratique, syndical : pour la prise en compte dans un cadre collectif, de la parole des personnels, acteurs de leurs métiers, experts de leur profession.
- Enjeu de démocratie sociale et de dialogue social au travail.

Quelques chiffres

- Plus de 30% des agent-es déclarent devoir faire trop vite des opérations qui demanderaient davantage de soin
- Plus de 35% des agent-es disent qu'ils ne ressentent pas la fierté du travail bien fait
- 42,8% des agent-es vivent des situations de tensions dans les rapports avec le public ; 39,5% vivent des comportements hostiles
- 29,3% des agent-es jugent les changements (réorganisation de services, changement dans les techniques utilisées...) de manière plutôt négative
- 31,7% des agent-es sont soumis à au moins 3 contraintes physiques intenses et 28,2% à au moins 3 contraintes de rythmes
- 15,3% des agent-es ne disposent pas d'au moins 48h consécutives de repos par semaine.

(Source : rapport annuel de l'État - 2017)





ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

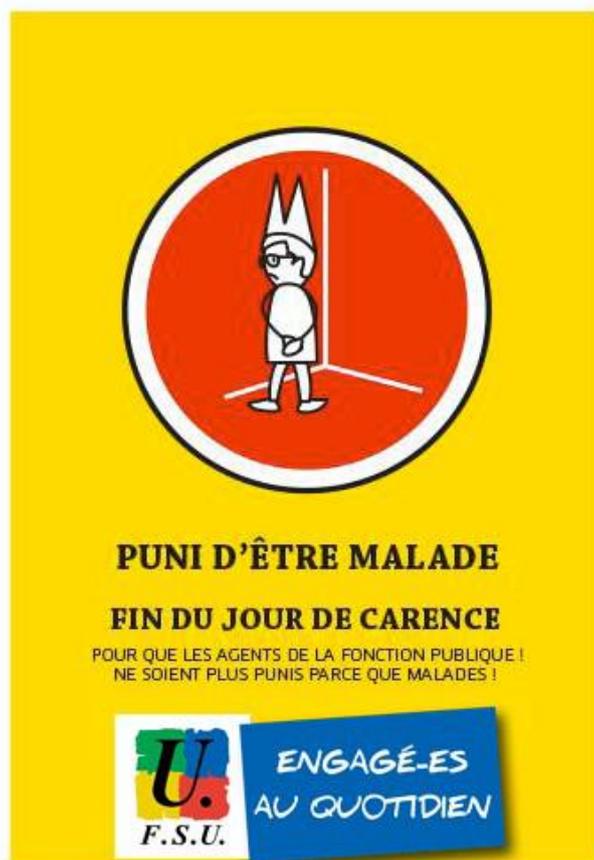
L'action syndicale

La FSU est engagée pour défendre et améliorer les conditions de travail de toutes et tous les agent-es au quotidien.

La FSU revendique notamment :

- **des postes et emplois en nombre suffisant** sachant que les conditions d'emploi et les menaces sur les emplois sont facteurs de risques psycho-sociaux,
- bonne organisation du temps de travail,
- **un autre pilotage des services** qui prenne mieux en compte l'expertise professionnelle des agent-es,
- **une réelle médecine de prévention** pour toutes et tous,
- **l'amélioration des retraites** (fins de carrière, durée du temps de travail, niveau de pensions...),
- des mesures concernant **la prise en compte de la pénibilité.**
- **Des CHS-CT préservés et confortés qui permettent d'alerter, de prendre en compte la situation des agent-es et de trouver les solutions adéquates.**

Le gouvernement a aujourd'hui le projet de les faire disparaître. La FSU vous invite à signer massivement la pétition Pour le respect de nos droits : **PAS TOUCHE AUX CAP ET CHS-CT !**



Pétition sur fsu.fr

Jour de carence dont la FSU demande la suppression

Rétabli par le gouvernement en 2017, il est injuste car cela revient à diminuer le salaire des fonctionnaires en arrêt maladie et inefficace pour lutter contre l'absentéisme (dans le cadre de situations dégradées de conditions de travail) puisque toutes les études démontrent que cette disposition entraîne une augmentation de la durée des arrêts maladie.